

**DÉCLARATION D'ENTRÉE EN FONCTION  
AUTRE VERSION POUR LES PERSONNES AUTOCHTONES  
(Article 186 de la *Loi de 2006 sur la cité de Toronto*)**

Je, \_\_\_\_\_, ayant été élu(e) ou nommé(e) au poste  
(*nom de la personne*)

de \_\_\_\_\_ dans la cité de Toronto  
(*titre du poste*)

promets et déclare solennellement :

1. Que je m'acquitterai fidèlement et impartialement de mes fonctions au mieux de mes connaissances et de mes compétences.
2. Que je n'ai reçu ni ne recevrai, dans le cadre de ces fonctions, aucun paiement, aucune récompense, ni aucune promesse qui seraient de nature partielle, frauduleuse ou illégitime de quelque autre façon.
3. Que je déclarerai tout intérêt pécuniaire direct ou indirect conformément à la *Loi sur les conflits d'intérêts municipaux*.

Je m'identifie comme une personne autochtone et j'affirme que la présente déclaration d'allégeance à Sa Majesté la Reine Elizabeth II serait contraire à mon opinion sur les relations entre la Couronne et les peuples autochtones.

Et je fais cette déclaration solennelle, la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment.

Déclaré devant moi en la cité de Toronto ) \_\_\_\_\_  
le..... ) signature du (de la) déclarant(e)  
)  
\_\_\_\_\_ )

Commissaire aux affidavits